

## PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE

Animé par le Père Jean-Jacques DUFAU

Du mardi 3 au mercredi 11 novembre 2026 - 9 jours / 8 nuits

**J1 - Mardi 03 nov.**

### BAYONNE - TOULOUSE - TEL AVIV - NAZARETH



Le matin, transfert en autocar jusqu'à l'aéroport de Toulouse (à la charge du groupe). Vol **TOULOUSE - TEL AVIV via BRUXELES**. Brussels Airlines : 07h00-08h45 puis 09h40-15h10, sous réserve.

*Déjeuner dans l'avion (snack payant ou prévoir un pique-nique).*

L'après-midi, 16h15 : accueil à l'aéroport. 16h15-19h : Route pour **NAZARETH**.

*Installation, dîner et nuit à l'hébergement à NAZARETH.*

Réunion de présentation entre pèlerins à l'hébergement.

**J2 - Mer. 04 nov.**

### CANA - NAZARETH



Le matin, visite de **NAZARETH** : procession de l'église orthodoxe Saint Gabriel jusqu'au **Sanctuaire de l'Annonciation** ; la basilique, la grotte et l'église St Joseph. Messe au sanctuaire (11h).

*Déjeuner à NAZARETH.*

L'après-midi, découverte de l'église des Noces à **CANA**. Renouvellement des vœux du mariage.

*Dîner et nuit à l'hébergement à NAZARETH.*

**J3 - Jeudi 05 nov.**

### LAC DE TIBÉRIADE



Le matin, route pour le **LAC DE TIBÉRIADE**. Tour en bateau sur le lac (9h) : évocation de la tempête apaisée. Visite de la **Primauté de Pierre** et de la **multiplication des pains**. Messe à Dalmanutha (11h). Montée au **Mont des Béatitudes** : vue splendide sur le lac pour situer les épisodes évangéliques.

*Déjeuner au MONT DES BÉATITUDES.*

L'après-midi, descente à pied ou en bus. Visite du site de **Capharnaüm** : la synagogue du IV<sup>ème</sup> siècle, les restes du village antique et la maison de Pierre. Retour à l'hébergement à Nazareth.

*Dîner et nuit à l'hébergement à NAZARETH.*

**J4 - Ven. 06 nov.**

### QASR EL YAHUD - JÉRICHO - QUMRAN - BETHLEEM



Le matin, visite de **Qasr El Yahud**, site d'évocation du baptême du Christ dans le Jourdain. Messe à l'église du bon Pasteur (10h). Poursuite par la Vallée du Jourdain pour **JÉRICHO** : visite de Tell el Sultan, évocation de Zachée et de son sycomore, le mont de la Quarantaine, sources d'Elisée.

*Déjeuner à JÉRICHO.*

L'après-midi, visite de **QUMRAN** : les Esséniens, les manuscrits de la Mer Morte. Continuation vers **BETHLEEM**. Rencontre d'un franciscain qui s'occupe des jeunes palestiniens au centre Franciscan Boys Home. **Temps des achats solidaires**.

*Installation, dîner et nuit à l'hébergement à BETHLEEM.*

## J5 - Samedi 07 nov.



### BETHLEEM

Le matin, messe dans une des grottes de la Nativité (8h). Visite de la **basilique, de la grotte de la Nativité et de la grotte au lait**.

*Déjeuner à BETHLEEM.*

L'après-midi, découverte du **Champs des Bergers**. Rencontre avec Sœur Laudy (16h) puis visite à la crèche des Filles de la charité à l'orphelinat St Vincent de Paul.

*Dîner et nuit à l'hébergement à BETHLEEM.*

## J6 - Dim. 8 nov.



### TAYBEH - EIN KAREM - JÉRUSALEM

Le matin, route pour **TAYBEH**. Visite de la **Maison des Paraboles** (8h30). Messe dominicale (9h30). Rencontre avec le curé de la paroisse (11h). Continuation avec la visite des ruines de l'**église byzantine** de Taybeh, vestige chrétien du V<sup>ème</sup> siècle au cœur de la Palestine.

*Déjeuner à TAYBEH.*

L'après-midi, poursuite vers **EIN KAREM**. Visite de l'**église de la Visitation** et de l'église de **Saint Jean-Baptiste**. Retour à **JÉRUSALEM**. Rencontre avec le Père Antoine chez les Maronites.

*Dîner et nuit à l'hébergement à JÉRUSALEM.*

## J7 - Lundi 9 nov.

### JÉRUSALEM

Le matin, montée au sommet du **Mont des Oliviers**. Puis, visite du **Carmel du Pater**. Descente à pied au **Dominus Flevit**, vue sur la vieille ville. Continuation jusqu'au sanctuaire de **Gethsémani**. Descente dans la **Vallée du Cédron**.

*Déjeuner tôt à JÉRUSALEM.*

L'après-midi, visite sur le **Mont Sion** : le **Cénacle**, la **Dormition** et **Saint Pierre en Gallicant**. Messe à Saint-Pierre en-Gallicant (16h). Puis, rencontre à la custodie (17h30) : Marie-Armelle Beaulieu, rédactrice en chef de *Terre Sainte Magazine*.

*Installation, dîner et nuit à l'hébergement à JÉRUSALEM.*

## J8 - Mardi 10 nov.

### JÉRUSALEM



Le matin, découverte du Mur Occidental (7h30) et de l'Esplanade du Temple où se dressent la mosquée El Aqsa et le dôme de la Roche. Puis, visite de l'**église Sainte-Anne**, la **piscine de Bethesda** et l'**Ecce Homo**. Découverte du **Saint Sépulcre**.

*Déjeuner à JÉRUSALEM.*

L'après-midi, rencontre avec Mgr Shomali, vicaire patriarcal à Jérusalem. **Temps libre** dans la ville. Messe dans la chapelle du Saint Sacrement au Saint Sépulcre (17h).

*Dîner et nuit à l'hébergement à JÉRUSALEM.*

Réunion-bilan entre pèlerins à l'hébergement (20h30).

## J9 - Mer. 11 nov.

### ABU GOSH - TEL AVIV - TOULOUSE - BAYONNE

Le matin, route pour **ABU GOSH**, l'Emmaüs des Croisés. Rencontre avec Frère Olivier (9h). Messe d'envoi sur place (10h).

*Déjeuner panier-repas à 11h30 à ABU GOSH.*

L'après-midi, 12h30 : route pour l'aéroport. 13h10 : formalités d'enregistrement. Vol **TEL AVIV - TOULOUSE via BRUXELLES**. Brussels Airlines : 16h10-20h05 puis 21h10-22h50, sous réserve. A l'arrivée à l'aéroport de Toulouse, transfert en autocar vers Bayonne (départ 23h30, sous réserve, à la charge du groupe).

*Ce programme est adaptable selon les confirmations des vols, hébergements, rencontres, visites et célébrations.*

## ITINÉRAIRE PÈLERINAGE EN TERRE SAINTE

*Du mardi 3 au mercredi 11 novembre 2026 - 9 jours / 8 nuits*



# ASSURANCE VOYAGE

## Assurance Voyage

### Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 et GROUPAMA D'OC, Agrément N°4064011– Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français.



### Produit : MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE TERRES DE LA BIBLE

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

#### De quel type d'assurance s'agit-il ?

Le contrat MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE TERRES DE LA BIBLE est un contrat d'assurance dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.



#### Qu'est-ce qui est assuré ?

##### ✓ ANNULATION DU VOYAGE

Jusqu'à 8 000 € par personne et 40 000 € par événement

- Maladie grave (y compris maladie déclarée dans le mois précédent le départ en cas d'épidémie ou de pandémie), accident corporel grave, décès
- Dans le cas où vous êtes désigné comme étant cas contact dans les 14 jours précédent le départ
- Refus d'embarquement suite à prise de température ou au résultat positif d'un test PCR et/ou antigénique à votre arrivée à l'aéroport de départ
- Annulation autres motifs garantis
- Annulation toutes causes justifiées

##### ✓ BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS

Jusqu'à 800 € par personne et 5 000 € par événement

##### ✓ INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES

Jusqu'à 300 € pour l'interruption d'activité

##### ✓ RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE

Jusqu'à 4 500 000 € par sinistre

##### ✓ GARANTIES D'ASSISTANCE

Transport / Rapatriement sanitaire (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)

Rapatriement des personnes accompagnantes

Rapatriement des enfants de moins de 18 ans

Visite d'un proche Titre de transport Aller/retour + 100€ par nuit (Max 10 nuits)

Prolongation de séjour Titre de transport Aller/retour + 100€ par nuit (Max 10 nuits)

Frais hôteliers Titre de transport Aller/retour + 100€ par nuit (Max 10 nuits)

Frais médicaux hors du pays de résidence y compris en cas d'épidémie ou de pandémie Jusqu'à 75 000 € par personne et 800 000 € par événement

Soins dentaires Jusqu'à 150 €

Rapatriement de corps

Assistance Juridique

Retour anticipé

Assistance aux mineurs restés seul au domicile

Envoi de médicaments à l'Etranger

Transmission de messages urgents

Frais de recherche et de secours Jusqu'à 10 000 € par personne et 20 000 € par événement

##### Garanties Assistance en cas d'épidémie ou pandémie

Frais hôteliers suite à une mise en quarantaine 150 € par personne par nuit (Max 14 nuits)

Retour impossible 1 000 € par personne – 50 000 € par groupe

Frais hôtelier suite à retour impossible 150 € par personne par nuit (Max 14 nuits)

Valise de secours 100 € par personne – 350 € par famille

Assistance complémentaire aux personnes



#### Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur du voyage,

✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, les épidémies sauf stipulation contraire dans la garantie,

✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,

✗ Sauf dérogation, un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (pour les garanties d'assurance).

✗ Les frais médicaux dans le pays de domicile.



#### Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

##### Les principales exclusions du contrat

✗ Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,

✗ La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait,

✗ L'usage de stupéfiants ou de drogues non prescrits médicalement ,

✗ Les dommages résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive de l'Assuré conformément à l'article L113-1 du Code des Assurances .

✗ La participation en tant que concurrent à un sport de compétition

##### Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

✗ Seules les garanties correspondant à la formule souscrite sont acquises

✗ Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1<sup>er</sup> jour d'application du barème de frais d'annulation.

✗ La garantie « Annulation » ne couvre pas l'impossibilité de partir liée à la fermeture des frontières, l'organisation matérielle aux conditions d'hébergement ou de sécurité de la destination

✗ Pour les garanties Responsabilité Civile Vie Privée à l'étranger et Individuelle Accident, ces personnes doivent être domiciliées en France Métropolitaine ou Département d'Outre-Mer